



PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
25 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 18 février 2026

Etaient présents : Denis MADELINE, Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Marie-Laure BLIN, Aurélie MORISEAU, Virginie LEGENDRE, Jean Yves MORAUX, Éric CERDAN

Etaient absents :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Jean-Marc CHANDEBOIS	« « «	Joël HAMELIN
Roseline BAILLARD		

Secrétaire de séance : Séverine NICOLAS

1. Compte rendu de la réunion du 10 octobre 2025

Bilan Energie	Présentation bilan 2025 ; consommations « espace Cyril Planckeeel » à surveiller
Travaux containers semi enterrés	Ecriture budgétaires passées
Résultats 2025	Délibérations prises
Affectations des résultats	Délibérations prises
Budgets primitifs	Délibérations prises
Village d'avenir	Point a date ; en attente réponses appel d'offres
Dépôt technique municipal, la Maladrerie	Projet validé ; travaux commencé
Logements communaux	Isolation maison 14 place de la mairie commandée

Compte rendu VOTEE à l'unanimité

2. Faits Marquants

Etat civil

- Naissance
- Mariages
- Décès

Urbanisme

- **Permis de construire**
 - ESNAULT Florent chemin du curé Maison
- **Déclarations de travaux**
 - CARTIER Bastien 14 Stanislas Ratel réhabilitation et création accès rue

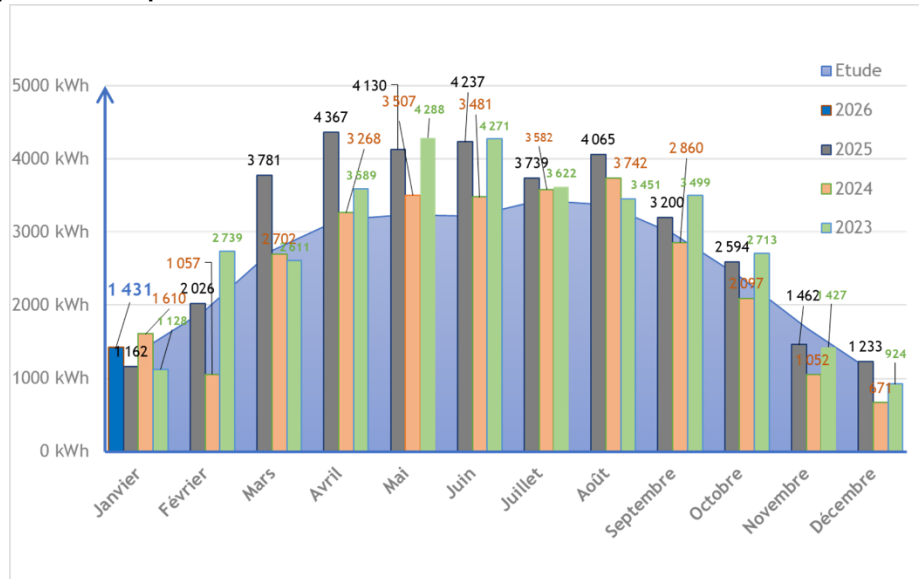
Divers

- Tempête 12 février ; inondation chemin du Curé
- Eglise clocher (dégâts tempête) ; expertise le 26/02



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2026

3. Production photovoltaïque



4. Inondation chemin du curé

Lors des dernières grandes pluies le chemin du curé s'est trouvé inondé et l'eau s'est accumulé en bas du bourg.

Si aucun dégât significatif n'a été constaté, le conseil constaté

Ce sinistre est récurrent dans les épisodes de forte pluviosité. Il est lié à des débordements des fossés plus haut dans le chemin.

Une solution envisagée avait été de détourner une partie des eaux en haut du chemin par une buse ou un fossé à travers le champ voisin.

Guillaume CHANTEPIE, adjoint qui avait évoqué naguère cette solution, contactera la propriétaire et l'exploitant pour valider une solution technique



5. Logements communaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil que :

- 2 logements (14 place de la Mairie, 1 impasse Marsat) ne sont plus loués du fait d'un défaut d'isolation (classement respectif en F et G)
- Nous avons voté un budget de rénovation des logements pour un montant de 100 000 €
- Le conseil a décidé les travaux d'isolation du logement 14 place de la mairie pour un budget de 20 000 €



PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
25 février 2026

Monsieur le Maire présente au conseil 2 devis de rénovation, isolation du logement 1 impasse Marsat. Le budget pour le mieux disant avoisine 35 k€ TTC

Denis MADELINE, adjoint expose les devis et précise les délais de réalisation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VOTE** le lancement des travaux d'isolation par l'intérieur du logement 1 impasse Marsat.
- **CHOISIT** la proposition de l'entreprise Les Renovacteurs
- **DEMANDE** à Monsieur Denis Madeline de finaliser l'offre
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande

6. Décision modificative budgétaire (budget principal)

Monsieur Le Maire rappelle au conseil que pour financer les enfouissements du réseau Telecom à Ligni et aux Gouttiers nous avons budgété une somme de 40 000 € au compte 21538 « Autres réseaux » du chapitre Immobilisations corporelles.

La trésorerie principale nous a informé que pour une part ces travaux relèvent du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

Pour pouvoir payer les travaux de Ligni (exécutés) et en anticipation pour les travaux des Gouttiers Monsieur le Maire propose la Décision modificative suivante

INVESTISSEMENT

Budget	Budget primitif	Modifications	Nouveau budget
21538 - Autres Réseaux	40 000 €	- 24 000 €	16 000 €
2041582 - Autres groupements bâtiments & installations	0 €	+ 24 000 €	24 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VOTE**, telles qu'exposées ci-dessus, les décisions modificatives au budget principal

7. Subventions communales

Monsieur le Maire présente au conseil le tableau de proposition de subventions aux associations communales pour des montants similaires à 2025

Le conseil s'interroge sur plusieurs points :

- Les associations ont-elles exprimés leur besoin de subvention ?
- Avons-nous reçu leur rapport financier annuel, le niveau de leur compte courant
- L'utilisation qui a été faite de la subvention 2025

Monsieur le Maire propose au conseil de rassembler ces points et d'en faire une synthèse au prochain conseil.

8. Vidéo protection aires d'apports déchets ménager

Monsieur le Maire informe le conseil que notre dossier de demande d'installation de vidéoprotection a fait l'objet d'un accord en commission préfectoral de vidéoprotection et d'un arrêté d'autorisation.



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2026

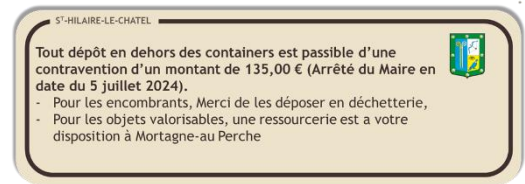
Monsieur le Maire présente 2 offres techniques sur les bases suivantes :

- Caméras à énergie solaire (pas d'arrivée électrique sur les aires)
- Déclenchement sur détection de présence
- Enregistrement local et sécurisé
- Récupération d'images par liaison Wifi/Bluetooth locale

Un affichage obligatoire doit être apposé sur chaque site ; Monsieur le Maire propose d'y ajouter un avertissement sur les dispositions prise dans le cadre de l'arrêté municipal du 4 juillet 2024



Monsieur le Maire présente les offres de 2 prestataires pour un budget de 18 000 € TTC. Au budget primitif, nous avons inscrit un investissement de 25 000 € incluant une cinquième caméra sur le dépôt technique municipal (en zone privée) et une sixième zone des Gaillons nord (dossier d'autorisation nécessaire)

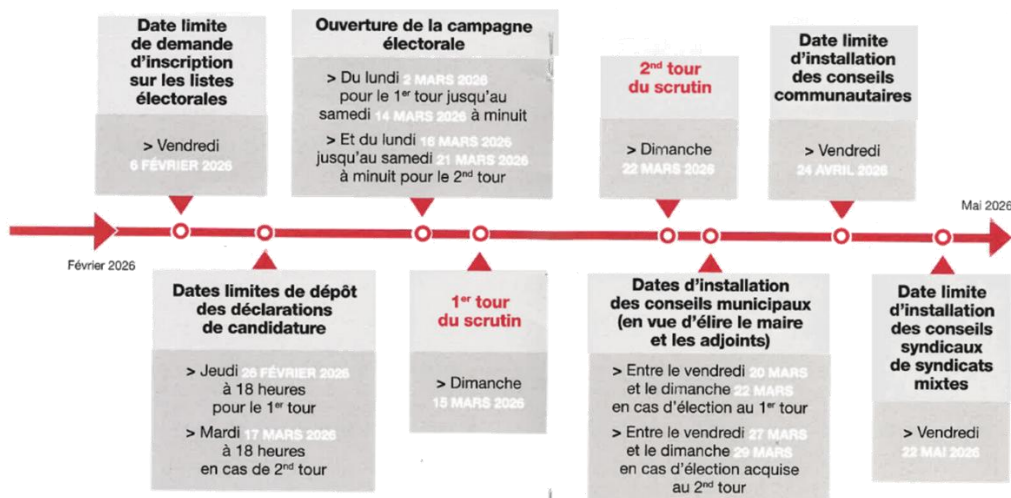


Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **CONFIRME** sa volonté de mettre la commune sous vidéoprotection
- **VOTE** l'installation de 4 caméras sur les aires d'apport volontaire
- **CHOISIT** l'offre de la société WiConnect qui offre l'avantage d'être une entreprise locale.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les engagements et contrats nécessaires

9. Elections Municipales

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'organisation des élections municipales les 15 et 22 mars prochain
Le planning est le suivant



Le conseil élabore le planning pour la tenue du bureau de vote :



PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
25 février 2026

	08h00-10h00	10h00-12h00	12h00-14h00	14h00-16h00	16h00-18h00	Dépouillement
Assesseur 01	Joël	Eric	Véronique	Sandrine	Guillaume	Ensemble des conseillers présents
Assesseur 02	Denis	Séverine	Virginie	Aurélie	Jean Yves	
Assesseur 03	Philippe	Marjory	Jean-Marc	Marie-Laure	Corinne	

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h00

Monsieur le Maire remercie le conseil pour le travail accompli lors de ces 6 années de mandature. Une pensée particulière de tout le conseil va vers les 5 conseillers (Marc, Roseline, Sandrine, Aurélie et Jean Yves) qui pour diverses raisons ne se représenteront pas. C'est jusqu'à 12 années d'aventure commune qui cessent mais nous savons que leur travail pour le bien commun prendra d'autres formes